**BILAN ANNUEL DU CONSEIL D’ÉTABLISSEMENT (CÉ)**

**2018-2019**

Le conseil d’établissement est formé de 5 parents élus (+ 5 parents substituts), de 3 enseignants, d’1 éducatrice du service de garde et de la directrice. Le CÉ a tenu, cette année, 7 réunions selon un calendrier établi lors de la première rencontre (les rencontres de décembre et janvier n’ont pas eu lieu).

Le conseil d’établissement collabore avec l’équipe-école, l’organisme de participation des parents (OPP) dont les campagnes de financement doivent être approuvées par le CÉ, le comité consultatif des usagers du service de garde (CCU) afin de soutenir toutes les activités réalisées pour le bien-être des enfants.

**Activités et sorties éducatives et culturelles** :

Depuis cette année, l’école ne peut plus demander de contribution volontaire aux parents pour les activités en lien avec le programme et soumises à une évaluation. Elle reçoit un montant global (à peu près équivalent au montant obtenu l’an passé avec la contribution des parents) qui n’est plus attribué par classe mais qui doit être réparti pour l’ensemble de l’école.

Cependant, le CÉ continue d’approuver, selon le mandat qui lui est imparti, les activités et les sorties qui nécessitent un changement d’horaire ou un déplacement à l’extérieur de l’école.

**Activités parascolaires** :

Le CÉ est tenu informé des activités parascolaires mises en place à l’école par le service de garde (activités d’Émile et midi GO), par Sébastien Labelle, spécialiste en éducation physique (hockey cosom), par Jerry Beaudoin, enseignant du 3e cycle (parlement écolier), par Claude Lapointe, enseignant du 1er cycle (pièce de théâtre), par la petite école des Arts (violon, piano et éveil musical), par le SLAB (société des loisirs Angus-Bourbonnière), par le centre communautaire Petite-Côte (aide aux devoirs).

Lors des rencontres, plusieurs sujets sont abordés et discutés. Certains sont à l’ordre du jour car ils font partie **des fonctions et pouvoirs du CÉ prévus par la loi sur l’instruction publique :**

* **Projet éducatif** 2018-2022 (an 1) dont l’orientation est de rehausser les compétences en littératie. L’objectif d’ici 2022 est de réduire le pourcentage d’élèves vulnérables en écriture pour tous les cycles
* **Code de vie** : implantation cette année au sein de l’école. Pour faire le lien avec celui-ci, une conférence destinée aux parents sur la discipline et la bienveillance a été organisée en avril : *Amour et fermeté vont-ils bien ensemble?* par Émilie Vincent
* **Organisation scolaire 2019-2020** : 2 classes de maternelle, 3 classes de 1er cycle, 3 classes de 2e cycle et 3 classes de 3e cycle
* **Services complémentaires 2019-2020** : 2 jours d’orthophonie, 2 journées de psychoéducation, 5 journées d’orthopédagogie, 5 jours de technicien en éducation spécialisée
* **Grille-matières 2019-2020** : augmentation d’une heure par semaine au temps consacré aux mathématiques et au français et réduction d’une heure au temps consacré à l’univers sociale et aux sciences, au 2e cycle
* **Horaire de l’école 2019-2020** : modification pour allonger les récréations de 5 minutes conformément aux directives ministérielles
* **Calendrier scolaire 2019-2020**
* **Consultation sur l’offre de service au secondaire** organisée par la commission scolaire de Montréal (CSDM)
* **Règlements du service de garde 2019-2020**
* **Planification des journées pédagogiques 2019-2020**
* **Budgets de fonctionnement et de formation du CÉ**: achat de nouveaux livres destinés aux parents
* **Bilan annuel du CÉ 2018-2019**
* **Effets et fournitures scolaires 2019-2020**
* **Plan de lutte contre la violence et l’intimidation**: évaluation
* **Budget pro forma 2019-2020**: en juin 2018, l’école avait un surplus de 2394$. Adoption du budget pro forma 2019-2020

Le conseil d’établissement a accueilli, lors d’une rencontre, madame Watt (conseillère de ville-arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie) et monsieur Alexis Papineau-Charbonneau (responsable du soutien aux élus). Il a également reçu monsieur Dufort (commissaire scolaire de la circonscription de Rosemont).

De plus, après un sondage envoyé aux parents de l’école sur la sécurité aux abords de l’école, le CÉ a envoyé une lettre à monsieur Croteau, maire de l’arrondissement pour demander la sécurisation des lieux, une lettre au SPVM pour demander l’ajout de brigadiers scolaires aux intersections sensibles. Il a également fait la demande de supports à vélo sur la rue Davidson, de peinture des passages piétonniers sur les rues Davidson et Rivier et d’un arrêt sur la rue Rivier.